

Le 21 décembre 2015

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des membres du Conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue le 21 décembre 2015 à 19 heures et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Carol Denis, Jacques Bédard, Christian Gravel, Marc Boivin et madame Élyse Lachance formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes à tous les membres du Conseil.

SM-301-12-15

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Il y a présentation du budget 2016 et du programme triennal d'immobilisations pour 2016-2017-2018 par monsieur le Maire.

SM-302-12-15

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires des activités financières au montant de 4 082 936,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 609 241,\$, excluant les amortissements de 1 072 561,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales.

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires d'investissement de 1 635 227,\$.

SM-303-12-15

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

**SUR LA PROPOSITION DE madame Élyse Lachance
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 soit adopté tel que présenté au montant de:

2016 :	1 635 227,\$
2017 :	4 195 519,\$
<u>2018 :</u>	<u>20 000,\$</u>
Total:	5 850 746,\$

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il y a eu une période réservée pour les questions venant de l'assemblée portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2016 et le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018.

SM-304-12-15

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'assemblée soit levée à 19h08.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Marlène Gobeil, greffière-trés.-adj.

Guy Denis, maire